

Les hystéro-dingues veulent que Darmanin soit coupable sous prétexte qu'il a une plainte aux fesses

écrit par Vade Mecum | 11 juillet 2020



LES HYSTERIQUES VEULENT FAIRE JUSTICE

Les groupuscules féministes ont encore frappé ! Les voilà vent debout contre les ministres Darmanin (surnommé Dard malin) et le ténor Dupont-Moretti. Les voici manifestant, vociférant contre l'arbitraire et l'injustice. Mais de quelle injustice au fait ?

L'injustice au regard de leur justice, c'est-à-dire la seule qui compte, celle des minoritaires qui veut imposer sa façon de voir les choses à la grande majorité silencieuse.

Ces folles dingues reprochent à Darmanin d'avoir violé une femme et que donc il est inadmissible qu'il soit ministre. Donc, l'affaire est entendue : Darmanin EST coupable de viol parce qu'il a une plainte aux fesses. Mais la justice de

notre pays, qui parle au nom du Peuple Français, a dit que non par 3 fois et que si il y a eu coucherie, il n'y a pas eu viol, la «victime» étant consentante (visiblement elle aurait écarté les cuisses pour obtenir quelque chose de Darmanin qui en a profité mais n'a rien donné en échange, d'où la plainte pour viol). Mais ce n'est pas grave, les minorités gueulantes ont raison car elles sont d'une part de gauche et d'autre part anti-hommes et elles ont décidé que Darmanin EST coupable. Elles sont surtout insupportables de bêtises et particulièrement orientées.

Parce que, en définitive, on les voit peu pour manifester contre Ramadan qui, lui, est en mauvaise posture judiciaire pour une série de viols manifestes. Là, on les a peu entendus. Quand des femmes sont violées par des migrants, où sont-elles ? Quand des maris maghrébins violent et parfois tuent leur conjoint, où manifestent elles ? Silence radio, faut pas stigmatiser ou apparaître raciste (voir les positions de Melle De hass).

Ces minorités souvent d'extrême gauche ont l'indignation à géométrie variable. Je ne les prendrai vraiment au sérieux que le jour où elles iront manifester leur honte devant les mosquées des violeurs patentés et condamnés.

Mais la connerie de ces femelles hystériques ne s'arrête pas là non plus. Elles s'en prennent à Dupont-Moretti qui, à travers son métier d'avocat, défend des causes anti-féminines et donc est forcément d'accord avec les racailles qu'il défend. C'est oublier que cet avocat défend aussi des flics et que son métier c'est de défendre des innocents tant qu'ils ne sont pas reconnus coupable. Où est la présomption d'innocence ? (1)

Car c'est une règle de notre droit et il remonte au temps romain : un accusé est jugé innocent puis déclaré, ou non, coupable et c'est le juge qui prononce la peine. Alors c'est quoi ces minorités de merde qui impose leurs condamnations.

Au nom de qui ? De leur propre jugement, c'est-à-dire un tribunal du peuple (donc de gauche), autonome, qui peut désigner à la vindicte un homme (ou une femme) qui dès lors ne peut plus se défendre normalement. Pour leur défense, il est vrai que la justice française, notre Thémis nationale, a des trous dans son bandeau et que plus personne ne prend au sérieux ses juges d'opérette qui relâchent tout le monde, n'osent plus appeler un chat un chat et préfèrent s'en prendre au monde politique de droite plutôt qu'aux racailles qui tuent des français.

On peut comprendre qu'elle prennent la main de Justice à leur compte puisque ceux payés pour appliquer nos lois ont souvent piscine. Mais est-ce une raison pour justifier leur partialité, leur liberticide sectaire et leur bêtise. A vous de juger !

(1) Nous détestons Dupont-Moretti, à RR, parce qu'il est islamo-compatible et qu'il s'apprête à terminer le travail de Taubira-Belloubet-Macron , soit la préférence étrangère, les peines douces pour les islamos mais terribles pour les Gaulois réfractaires, et il va sans doute déclarer que les mineurs, migrants ou pas, sont et seront totalement pénalement irresponsables et libérés quel que soit le forfait accompli. Mais nous nous fichons complètement de ce que leur reprochent les soi-disant féministes, évidemment.